

## Compte-rendu de la Réunion de Bureau du 20/10/2016 Comité Limousin-Périgord

**Membres du bureau présents:** Lionel FILET, Lucette DELMAS, Marc DEMOURES, Gérard DUMET, Jean-Paul GARCIA, Eliane GIBEAU, Jean-Pierre POULIQUEN.

**Membres du bureau absents excusés:** Marie-Dominique JULLIOT, Sylvie GAUTRON.

**Ordre du jour:**

1. Préparation de la saison 2016-2017
2. Licences
3. Défraiement des arbitres
4. Point sur le scrabble scolaire
5. Séjours
6. Festival du comité
7. Achat matériel du comité
8. Indemnités membres du bureau
9. Subventions achats informatiques
10. Questions diverses

\*\*\*\*\*

### 1. Préparation de la saison 2016-2017

- ✓ Interrogations sur la qualif interclubs en Dordogne : le club de Saint-Astier (qui s'était proposé pour organiser l'épreuve) n'a pas de salle
- ✓ Le 4 février à Tulle pour le Championnat de la Corrèze. Panazol le lendemain pour le championnat de la Haute Vienne.
- ✓ Cette année, le championnat régional aura lieu avant la phase 3. Par conséquent, les places attribuées au championnat de France par le championnat régional le seront après la phase 3. L'attribution sera faite en respectant les règles définies lors d'une précédente réunion de bureau. Lors du championnat régional, il sera demandé aux joueurs de remplir un bulletin sur lequel les-dits joueurs indiqueront s'ils honoreront ou non leur éventuelle qualification au CdF.
- ✓ L'Assemblée Générale du comité aura lieu en septembre 2017 : le 10 ou le 24, Limoges recherchant une salle.

### 2. Licences

190 licences à ce jour. On espère arriver à 300 licences cette année.  
Il n'y a pas de solution miracle pour augmenter le nombre de licenciés.

### 3. Défraiement des arbitres

Etude de notre trésorier sur les défraiements des arbitres :

- ✓ Il n'y a pas de changement sur le défraiement des arbitres

- ✓ Sur le site du comité, le tableau fait désormais apparaître les kilométrages aller-retour. Certaines distances ont été revues en s'appuyant sur le moteur 'Via Michelin'.
- ✓ Il est rappelé que le comité ne défraie pas les arbitres du club organisateur d'une épreuve (libre aux clubs de le faire).

#### 4. Point sur le scrabble scolaire

- ✓ Cette année, pas de concours de scrabble scolaire dans le comité (sauf Eliane Gibeau pour la Haute-Vienne qui est en phase de tergiversation).
- ✓ Un championnat du comité avec les clubs scolaires en cours d'organisation : Eliane Gibeau doit finaliser une lettre à ce sujet
- ✓ Il conviendrait de récupérer l'argent dû par les clubs scolaires pour l'achat de leurs kits (ou bien récupérer les kits).
- ✓ Il est décidé de ne plus financer les kits scolaires (170€ par kit scolaire).
- ✓ Il est rappelé que les clubs sont invités à organiser un TH au profit du scolaire (dates fixées par les clubs).

#### 5. Séjours

- ✓ Rappel sur les séjours passés :
  - Semaine de septembre 2015 Collonges : 47 joueurs
  - Collonges mars 2016 : 32 joueurs
  - Eygurande en juin 2016 : 20 joueurs
  - Collonges octobre 2016 : 24 joueurs
- ✓ 2017 : il y aura uniquement un séjour à Collonges en mars pendant la semaine de simultanés - appel de candidatures pour les arbitres de mars
- ✓ Il y a un problème tarification VVF (pour les extérieurs qui ne souhaitent qu'une nuit) à clarifier
- ✓ Le séjour scrabble + rando sera renouvelé en Octobre 2017 avec multiplex sur le TH3 du dimanche.

#### 6. Festival du comité

Il aura lieu pendant le week-end des 1 et 2 Juillet.

Une réunion avec le club de Périgueux aura lieu ultérieurement pour préparer l'épreuve.

#### 7. Achat matériel du comité

Achat de matériel comité (ordinateur, imprimante, papèterie), utilisation du bon d'achat comité. Le bureau prend les décisions suivantes :

- ✓ acheter une imprimante jet d'encre wifi pour les séjours (type Collonges) : petite Canon 250 € ttc + encre.
- ✓ Utiliser le bon d'achat du comité pour acquérir de la papèterie<sup>®</sup> : avertissements qui seront distribués aux clubs organisateurs d'épreuves, feuilles de routes et bulletins réponses pour les séjours.

❶ *Il s'avère in fine que, du fait de la double baisse du nombre de clubs et de licenciés, le comité n'a pas le droit à la subvention qui était jusque-là versée par la FFSC. Cependant, la FFSC a versé au mois de juin une dotation exceptionnelle de 200 € qui, cette année, sera utilisée pour les achats de papèterie.*

## **8. Indemnités membres du bureau**

Redéfinir indemnités (repas et km) pour les membres du bureau à toutes les réunions (AG, CA, et réunions de bureau) :

➔ Les membres du bureau seront désormais défrayés (kilomètres et repas si la réunion dure) pour toutes les réunions auxquelles ils participent. Cette décision s'applique immédiatement.

## **9. Subventions achats informatiques**

Subventions aux clubs pour les achats informatiques:

- ✓ Subvention ordinateur inchangée de 150€ par club, et toujours dans la limite d'un maximum une subvention tous les 5 ans par club et de 3 subventions par an pour le comité (seules les 3 premières demandes de subvention sont honorées).
- ✓ Nouvelle subvention imprimante de 50€ par club, avec les mêmes limites que celles établies pour les ordinateurs
- ✓ Pas d'extension aux vidéoprojecteurs.

## **10. Questions diverses**

- ✓ La FISF souhaite augmenter les droits d'inscription aux championnats du monde et la FFSC demande aux comités d'exprimer leur point de vue à ce sujet : le comité se déclare opposé à cette augmentation
- ✓ réforme des redevances : le trésorier estime que les redevances actuelles sont déséquilibrées. Une nouvelle grille de tarif sera proposée ultérieurement pour améliorer les revenus des clubs.

\*\*\*\*\*